

Le Jeudi 18 Janvier 2024, à partir de 9 H 00, les adhérents de la Société Française des Gazons se sont réunis au Matmut Atlantique de Bordeaux (33), sur convocation adressée le 10 Décembre 2023.

La Directrice fait savoir que 55 personnes sont présentes et/ou représentées, dont 25 membres actifs sur 61 que compte la Société Française des Gazons..

Elle constate que l'Assemblée réunissant les conditions imposées par les statuts pour un quorum fixé à 30 % des membres (article 11.2 des statuts), est légalement constituée et peut valablement délibérer.

-ooOoo-

L'ordre du jour de la journée est :

- **Table Ronde n° 1 : Les Gestions de l'eau : R&D, variétés C4, séquestration, solutions, aspects scientifiques, restriction de l'eau**
Objectif : Démontrer que les gazons comme tous les végétaux ont une participation active à l'indispensable cycle de l'eau verte, et que les variétés dites en C4 ne peuvent pas répondre aux problématiques du dérèglement climatique sur l'ensemble du territoire
- **Table Ronde n° 2 : Retour d'expérience sur les espaces engazonnés « Coupe du Monde de Rugby »**
Objectif : Comment les gestionnaires des pelouses des enceintes concernées pour la Coupe du Monde de rugby ont gérées celles-ci pendant l'épreuve et après pour remettre des surfaces très sollicitées aux normes Ligue 1 Football
- **Table Ronde n° 3 : - Y a-t-il encore de l'innovation dans les gazons ?**
Objectif : Démontrer que le filère gazon est dynamique : sélection variétale, nouvelles techniques et nouveaux matériels d'hydro-ensemencements, irrigation raisonnée, nutrition adaptée, le développement des biostimulants, les solutions de biocontrôle etc.
- **Enquête SEMAE sur la consommation et la perception des gazons par le jardinier amateur**
- Visite technique du Matmut Atlantique

Introduction

« La vocation de la SFG – Association des Professionnels des Gazons, est de promouvoir sciences et techniques, et de vulgariser les connaissances ».

Depuis 4 décennies maintenant, votre Association tente de relever ce défi, et force est de constater qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. Dans l'actualité d'une nouvelle édition du fascicule 35, de l'extension de la loi Labbé, les gazons, plantes de services qu'ils soient d'agrément, à vocation sportive ou de végétalisation, peuvent susciter interrogations quant à leur entretien, et en même temps, proposent nombre de solutions alternatives au désherbage ou environnementales.

Les gestions des et par les gazons multifonctions sont souvent évidentes, mais techniques et demandent informations et formations pour être appliquées.

Lors du dernier épisode caniculaire, il est apparu de plus en plus évident pour tous que le végétal en premier duquel le gazon, est essentiel à la vie. Faut-il encore faire les bons choix et lui permettre de se développer et de subsister dans des milieux parfois hostiles alors qu'il peut être privé d'arrosage bien que l'eau soit disponible mais mal gérée.

Plus que jamais, Il est indispensable de promouvoir les gazons et tous leurs bienfaits.

Nos objectifs :

- Elargir l'usage des gazons, pelouses, prairies urbaines, espaces enherbés,
- Renouveler l'image des gazons dans toutes leurs dimensions,
- Chiffrer les bienfaits des gazons dans chacun de leurs usages,
- Anticiper les évolutions des marchés,
- Développer le label Pelouse Eco-Durable pour l'ensemble de notre filière.

Tout en maintenant la transparence de nos comptes, notre esprit interprofessionnel, la mutualisation et les échanges avec les autres associations et interprofessions notamment Excellence Végétale, AGREF, VALHOR, SEMAE, Plante & Cité dans le respect de notre charte déontologique.

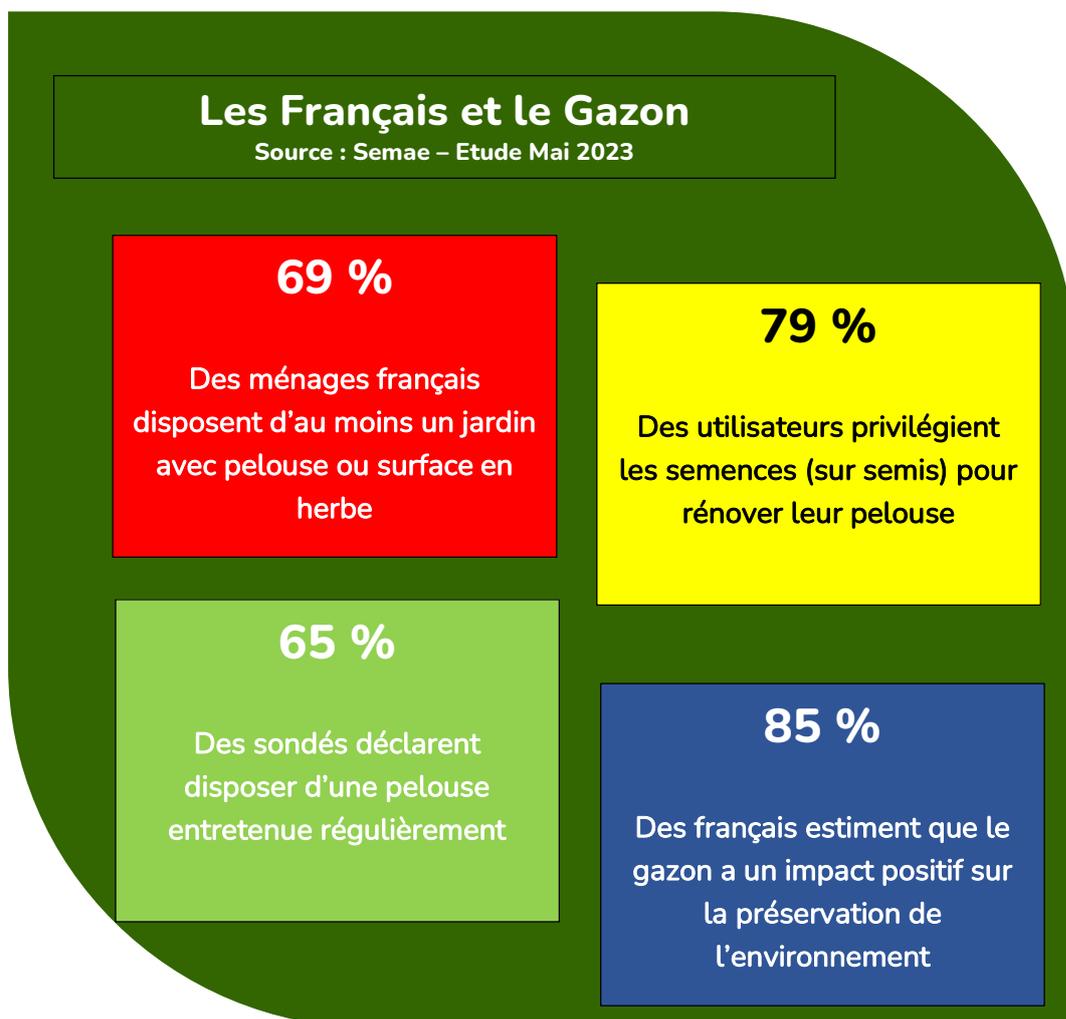
Le végétal est essentiel à la vie

La SFG – Des missions, des femmes et des hommes

La création de La Société Française des Gazons remonte aux années 1970, période où la « Recherche Agronomique » (INRA) et « le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs » désirent développer l'étude du gazon en France, au sein de La Société Nationale d'Horticulture de France, la SNHF.

Compte tenu de l'évolution rapide du domaine des gazons et de la nécessité de donner un nouvel essor et une structure plus adaptée à ce groupement de professionnels, La Société Française des Gazons est constituée le 31 Janvier 1984, tout en gardant son adhésion à la SNHF.

« Son but est de développer la pratique de toutes actions en faveur des gazons et notamment aider à perfectionner la culture des gazons de tous usages ; améliorer les connaissances, provoquer leur rassemblement, organiser leur échange et leur diffusion, développer des relations avec d'autres pays ayant les mêmes buts ».



Au 31 Décembre 2023, 61 adhérents (contre 59 adhérents en 2022) sont membres de la SFG, dont les activités professionnelles, métiers, expériences, parcours professionnels, notoriétés, nous confèrent le statut d'association représentative et reconnue de la filière gazon auprès du monde des espaces verts et des institutions.

A ce titre, la SFG est régulièrement sollicitée pour représenter et intervenir dans des manifestations professionnelles diverses (salons, colloques, conférences, ...) et répond également à de nombreuses demandes de Sociétés ou d'étudiants.

L'association fonctionne grâce au bénévolat de ses adhérents. Nous devons tenir compte du nombre et de la disponibilité des bénévoles et rassembler pour avoir plus d'efficacités. Un Conseil d'Administration représentant les catégories professionnelles et les services de l'Etat ou organismes, définit les grandes lignes des actions à entreprendre.

Le bureau, élu chaque année, est chargé de la mise en œuvre des actions.

La direction est assurée en permanence, ce qui permet d'avoir des liaisons et des opérations rapides et régulières.

Elargir l'audience est un des challenges que doit relever la SFG ; Il passe notamment par l'intérêt des travaux actuels de notre association.

Elargir son audience, mais également intensifier son action en toute indépendance, diversifier ses activités, communiquer, tels sont les impératifs de la SFG, partant du constat qu'elle est encore insuffisamment connue et que, pour de trop nombreuses personnes, elle ne représente qu'une la Société de services dont la vocation se limite à organiser des conférences et des visites.

Ces objectifs sont à atteindre pour assurer la pérennité de l'association. Chacun doit s'investir à l'exemple des membres de la SFG qui bénévolement ont entre autres réussi les publications remarquables de l'Encyclopédie des Gazons, d'Hymega 1.1® et des cahiers techniques.

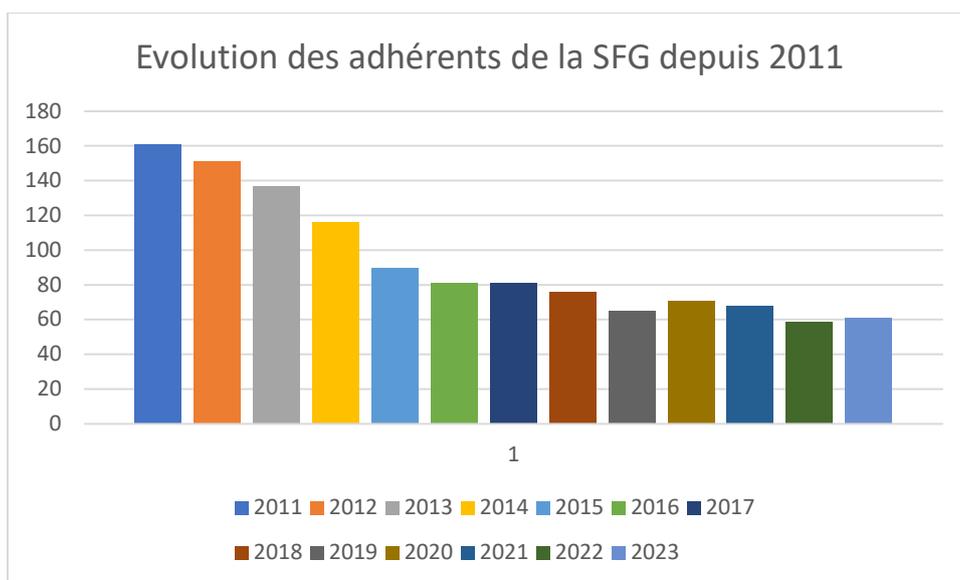
Au niveau international, la SFG est une structure originale assurant des contacts avec les techniciens d'autres pays.

La participation active de tous ses adhérents doit en assurer le développement et la continuité afin de maintenir au sein de notre pays la notion que le gazon, quelle que soit son utilisation, gardera toujours une valeur utilitaire et esthétique qui lui donne une place de choix dans la qualité de la vie et de l'environnement.



Evolution des membres depuis 2011 :

	ETUDIANT	INDIVIDUEL	COLLECTIVITE, CENTRE DE FORMATION, HIPPO	ASSOCIATION, FEDERATION	ENTREPRISE	SOUTIEN	TPE	M HONNEUR	PLACAGE	PROGAZON	TOTAL
2011	2	69	22	8	33	1	15	6	5		161
2012	8	56	17	9	28	1	26	6			151
2013	5	54	13	15	23	1	20	6			137
2014	1	46	7	17	22	1	16	6			116
2015	1	31	9	6	22	1	14	6			90
2016	1	33	3	8	15	1	14	6			81
2017	1	29	1	9	18	1	16	6			81
2018	0	28	1	6	18	1	16	6			76
2019	0	21	1	7	19	1	10	6			65
2020	2	17	1	7	19	1	14	6		4	71
2021	3	15	1	7	19	1	13	5		4	68
2022	0	11	1	7	20	1	10	5		4	59
2023	1	14	0	7	20	1	10	5	0	3	61



La SFG – Des relations et des rencontres

En 2021, malgré la crise sanitaire, la SFG a poursuivi ses missions.

2022 a vu se reporter sa journée technique, ses réunions faute de participants.

Après deux années compliquées, la SFG a repris ses activités.

La journée technique 2023 s'est déroulée au Stadium de Toulouse. 70 personnes ont assisté à cet événement, animé par Boris Georgelin.

Au programme de cette journée :

- Le règlement technique FFF
- Table Ronde : Eaux et Gazons : Quels sont les besoins du végétal pour rester en vie, assurer ses fonctions environnementales et de service ? Pourquoi et comment arroser en période de sécheresse et avec quelles eaux est-ce possible ?
- Présentation de l'ANTRE et attentes techniques pour les pelouses
- Table Ronde : Nouvelles Technologies, Nouveaux outils, Solutions du Monitoring gazon - Visite technique du stade
- Assemblée Générale Ordinaire (réservée aux membres de la SFG)



sur

Captation vidéo – Liens disponibles sur www.gazonsfg.org

SecteurVert.com : 2447 vues ;

Twitter : 279 vues ;

YouTube : 1 333 vues ;

LinkedIn : 2 140 vues.

- Le Conseil d'Administration et le Bureau se sont réunis en distanciel à 3 reprises.
- **La commission Hydroseeding**, s'est réunie à 3 reprises
Suite à la réunion du Conseil d'Administration d'Avril, un appel à candidature a été fait auprès des membres de la SFG et autres contacts, afin de participer à la commission Hydroseeding.

L'objectif de cette commission est :

Faire connaître les domaines d'application du semis par hydroseeding et par Hydromulching ainsi que les bonnes pratiques permettant d'atteindre fonctionnalités attendues. L'objectif de cette commission est de donner des éléments concrets très opérationnels afin d'accompagner les Maitres d'Ouvrages, Maitres d'œuvres et Entrepreneurs de la conception, avec identification des fonctionnalités et niveau de performance attendu, jusqu'à la mise en œuvre.

Etapes :

- Création d'un comité Technique Référent, engagé sur 3 ans afin de travailler sur la caractérisation des éléments décrits dans la section « SOMMAIRE » permettant de rédiger les « Bonnes pratiques » et la mise à jour de la section Hydroseeding de l'encyclopédie des Gazons sous format dématérialisé.
- Participation sous la forme d'interventions & conférences, sous la bannière SFG lors d'évènements type PAYSALIA, SALONVERT etc
- Organisation de journées techniques

Participants : Christophe Lignier, Stéphane Grolleau, Christophe Subileau, DLF France, Hydrofib, Nova-flore et Terrafertilis
 Cette commission est ouverte.

➤ **La commission Gazon de placage** n'a pu se réunir en 2023 comme énoncé dans la feuille de route

Pour rappel, lors de l'absorption de l'APGP (Association Professionnelle des Gazons de Placage) en 2009, la SFG devait poursuivre les actions pour populariser ce produit.

Le gazon de placage est une culture principalement agricole mais mal connue du grand public, qui de forts à priori (coût, entretien, ...).

Excellence Végétale, organisme de gestion du Label Rouge gazon entre autres, a été contacté par une gazonnière qui souhaiterait produire du gazon de placage « Label Rouge ». Cela serait une extension du cahier des charges Gazon Label Rouge mis à jour cette année, validée par l'INAO et qui rentrera en vigueur à compter du 1^{er} Janvier 2024.

➤ **La commission PED** n'a pu se réunir en 2023 comme énoncé dans la feuille de route

Lors de l'absorption de Progazon en 2020, la SFG s'est engagée à poursuivre les travaux Pelouse Eco Durable.

L'objectif de cette commission est :

- Evolution du règlement technique au niveau des semences
- Elargissement du règlement technique à deux/trois produits : intrants, biofertilisant, biocrontrôle, ...

Pour rappel, la commission est composée de : Oriane Bouty et Messieurs Brouillet, Bourigault, Lefebvre et Girault

La Commission est ouverte

4 - Journée Technique Plante et Cité/Semae 31 Mars 2023

Le 31 Mars 2023, Plante et cité a organisé une journée technique au Stade Matmut Gerland Lyon.

Le sujet était : 0 phyto sur terrains de sports Semae et la Sfg animait un atelier qui a été une réussite.

Nous remercions Emilie Commelin, Stéphane Grolleau d'avoir représenté la SFG.



- **SEMAE** : Présence au Salon Paysalia 2023 sur le stand de Semae
- **SEMAE** : SIA 2023 – Jean-Marc LECOURT est intervenu sur le plateau TV de SEMAE
- **Excellence Végétale** : Depuis l'absorption de Progazon en 2020, la SFG, est prestataire de services, concernant le traitement du Label Rouge, et porte désormais le Comité d'Agrément Label Rouge Gazon, et conseiller technique. L'ensemble du process label rouge gazon LA 05-87 est traité par la SFG. Le nouveau cahier technique devrait rentrer en vigueur à compter de Janvier 2024.



Paysalia 2023 – Semae



Paysalia 2023 - Semae

La SFG – La communication



- Suite à la refonte du site internet de la SFG, www.gazonsfg.org, il a été intégré de nouvelles fiches concernant l'Hydromulching.

Les actualités principales, notre présence sur des évènements ont pu être mis en avant sur la page d'accueil. Concernant l'onglet Progazon, des fiches sont en cours d'écriture.



La page Facebook – La Société Française des Gazons :



L'ensemble de nos communications paraissent sur cette plateforme.

Environ 2000 personnes sont abonnées à notre page et suivent nos actualités..

La SFG – Le rapport financier au 31 Décembre 2023

Synthèse nette au 31 Décembre 2023			
	2021	2022	31-déc-23
Total au 31 Décembre	87 322,90 €	107 118,83 €	100 394,55 €
Banque et compte courant	87 322,90 €	107 118,83 €	100 394,55 €
. Solde compte courant	27 824,70 €	47 537,08 €	57 948,03 €
. Compte livret	34 968,64 €	35 449,45 €	35 449,45 €
. Caisse	20	20	20
- Livret APGP	34,31 €	34,39 €	34,39 €
- Résultat brut	24 475,25 €	24 077,91 €	6 942,68 €
Produits à recevoir année N-1	0,00 €	4 000,00 €	4 085,00 €
- Produits	0,00 €	4 000,00 €	4 085,00 €
Produits constatés d'avance N+1	0,00 €	1 120,00 €	1 510,00 €
- Produits	0,00 €	1 120,00 €	1 510,00 €
Charges à payer année N-1	0,00 €	59,66 €	55,85 €
- Charges	0,00 €	59,66 €	55,85 €
Charges constatées d'avance N+1	0,00 €	7 180,87 €	1 336,00 €
- Charges	0,00 €	7 180,87 €	1 336,00 €

Grandes masses 2023

PRODUITS D'EXPLOITATION	33 210,00 €
<i>Budget 2023</i>	50 000,00 €
Adhésions et supports année en cours	9 865,00 €
Réunions Extérieures	7 345,00 €
Conventions	16 000,00 €
Divers Produits	0,00 €

CHARGES D'EXPLOITATION	26 267,32 €
<i>Budget 2023</i>	50 000,00 €
Frais de fonctionnement	5 902,48 €
Site Internet	4 250,67 €
Réunions Extérieures	14 039,40 €
Réunions Internes	458,49 €
Salons Professionnels	887,10 €
Divers	729,18 €

Collège Progazon	2021	2022	2023
Total au 31 Décembre	140 364,57 €	140 172,57 €	139.980,57 €
Apport traité de fusion	141 967,91 €		
Produits	11 500,00 €	11 500,00 €	8 000,00 €
Charges	13 103,34 €	11 692,00 €	8 192,00 €
Résultat	140 364,57 €	140 172,57 €	139 980,57 €

Vote des résolutions

Projet résolution n°1 : Après présentation du rapport d'activités 2023, l'Assemblée Générale donne son approbation des actions et orientations de l'association.

Nombre de votants	25
Pour	25
Contre	0
Abstentions	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Projet résolution n°2 : L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier présenté par la Directrice en remplacement du Trésorier de l'association, décide d'approuver les comptes 2023, tels qu'ils ont été présentés.

Nombre de votants	25
Pour	25
Contre	0
Abstentions	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Les Elections 2024

- **Collège Utilisateurs** : **9 postes d'administrateurs** sont vacants ; il convient de désigner et/ou renouveler de nouveaux titulaires pour une période de trois années
Pour information, le mandat de Monsieur MORIN vient à terme le jour de la réunion.

Administrateurs « Utilisateurs »	
Inscrits	25
Votants	25
FSAE – ERIC FREVILLE	25 voix – Elu pour 3 ans
COVERGARDEN – PIERRE JOLY	25 voix – Elu pour 3 ans
PAUL MORIN	25 voix – Elu pour 3 ans
VINCENT SAVOURAT	25 voix – Elu pour 3 ans

- **Collège Fournisseurs** : **4 postes d'administrateurs** sont vacants ; il convient de désigner et/ou renouveler de nouveaux titulaires pour une période de trois années
Pour information, les mandats de la Société DLF France (représentée par Monsieur Lecourt), Société ICL France (représentée par Monsieur Girault) Société LES GAZONS DE France (représentée par Monsieur Bourigault) et Société TEAM GREEN (représentée par M. Lefebvre) viennent à terme le jour de la réunion.

Administrateurs « Fournisseurs »	
Inscrits	25
Votants	25
LES GAZONS DE France (Représentée par Luc Bourigault)	23 voix – Elu pour 3 ans
DLF France (Représentée par Benoit Petitjean)	25 voix – Elu pour 3 ans
ICL (Représentée par Thierry Girault)	24 voix – Elu pour 3 ans
TEAM GREEN (Représentée par Frédéric Lefebvre)	22 voix – Elu pour 3 ans

- **Collège Prescripteur-Individuel** : 3 postes d'administrateurs sont vacants ; il convient de désigner des titulaires pour une période de trois années

Administrateurs « Prescripteur – Individuels »	
Inscrits	
Votants	

Nouvelle composition du Conseil d'Administration et du Bureau au 18 Janvier 2024

Rappel des statuts modifiés en Mars 2009

Article 9 – Le Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration ne peuvent recevoir aucune rétribution à raison des fonctions qui leur sont confiées. Des remboursements de frais sont seuls possibles. Ils doivent faire l'objet d'une décision expresse du Conseil d'Administration, statuant hors de la présence des intéressés : des justifications doivent être produites qui font l'objet de vérifications.

9.1 – Composition

L'association est administrée par un Conseil d'Administration composé au maximum de 40 membres actifs, personnes physiques élues ou désignées, représentant des collèges d'activité, des services de l'Etat, organisme ou fédérations selon le règlement intérieur.

- Les membres désignés (au nombre maximum de 10) sont maintenus en place jusqu'à désignation éventuelle d'un autre représentant par le service auquel ils appartiennent.
- Les membres élus (maximum 30) composés d'utilisateurs, de fournisseurs, de prescripteurs-individuels, de producteurs de gazons de placage. Ils sont élus pour 3 ans en Assemblée Générale Ordinaire.

Président d'Honneur : Jean-Marc LECOURT

Directrice : Bénédicte MAJOR RATEL

Membres désignés d'office :

Dorothée PYE - SEMAE
François Deneufbourg – Fnams

Collège « Utilisateurs » :

Gérald Allory	Administrateur
Eric Fréville	
Pierre Joly	Administrateur
Nicolas Marquet	
Paul Morin	
Vincent Savourat	Administrateur

Collège « Fournisseurs » :

Société BARENBRUG, représentée par Oriane Bouty	Administrateur
Société COMPO Expert, représentée par Stéphane Grolleau	Vice-Président

Société DLF France, représentée par Benoit Petitjean	Administrateur
Société EURO TEC, représentée par Christophe Lignier	
Société HYDRAPARTS, représentée par François Brouillet	Secrétaire
Société ICL représentée par Thierry Girault	Administrateur
Société LES GAZONS DE France, représentée par Luc Bourigault	Président
Société NATURAL GRASS, représentée par Romain Giraud	Administrateur
Société NATURALIS, représentée par Serge Ostrowski	
Société SOUFFLE VIGNE, représentée par Laurent Boué	Administrateur
Société TEAM GREEN, représentée par Frédéric Lefebvre	

Collège « Prescripteurs-Individuels » :

Gérard Angoujard	
Laurent Mignonneau	Trésorier
Christophe Subileau	Administrateur

La SFG – Feuille de route et budget 2024

Le gazon est comme un couteau suisse : il est multifonctions :

- Le gazon naturel pour pelouse sportive d'élite devient un secteur de Haute Technologie
- La gestion des gazons naturels à vocation sportive ou d'agrément doit être connue et maîtrisée pour qu'ils soient entretenus avec un objectif d'obligations de résultats dans le respect des textes réglementaires.
- Le gazon est une plante de service environnementale

« Il faut fédérer, former, se faire connaître" »

- Notre Vision : Proposer des solutions novatrices et responsables
 - Notre Mission : Notre Équipe solidaire et innovante apporte au monde d'aujourd'hui et de demain un environnement plus vert et plus sain.
 - Nos Valeurs : Privilégier le dialogue avec les parties prenantes et faire s'exprimer la recherche de l'intérêt général par rapport à un intérêt individuel.
- La SFG doit s'engager
 - La SFG doit se présenter
 - La SFG doit s'institutionnaliser
 - La SFG doit poursuivre ses actions de formation
 - La SFG doit s'investir dans le partenariat
 - Le terme SFG doit être parlant !

En 2024, la SFG célébrera ses 40 ans d'existence, et sera également l'occasion d'un changement de présidence, après 22 ans de présence. En effet, Jean-Marc LECOURT transmettra les clés de l'association au futur Président de la SFG.

La SFG en 2024, poursuivra l'ensemble des travaux entrepris depuis plusieurs années :

- Le dossier « Gazon de Placage » sera en réflexion
- La commission Hydroseeding poursuivra son activité et ses missions
- La commission Pelouse Eco Durable devrait s'ouvrir autour d'une communication spécifique

Enfin, la SFG a prévu d'être présente sur les différents salons professionnels 2024 à l'instar de Salon Vert en particulier, et visitera les manifestations ayant un intérêt relationnel avec notre structure.

La diffusion des Notes d'Humeur, de la Coulée Verte – revue de presse, sera poursuivie et la mise à jour régulière de sa page Facebook et de son site internet.

La SFG poursuivra différents travaux en collaboration avec d'autres organisations professionnelles : PLANTE ET CITE, EXCELLENCE VEGETALE, SEMAE, VALHOR.

Le Budget 2024

SFG	BUDGET 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION	35 000,00 €
Adhésions et supports année en cours	15 000,00 €
Réunions Extérieures	8 000,00 €
Conventions	12.000,00 €
Divers Produits	0,00 €
CHARGES D'EXPLOITATION	35.000,00 €
Frais de fonctionnement	6.000,00 €
Site Internet	5 000,00 €
Réunions Extérieures	20 000,00 €
Réunions Internes	2 000,00 €
Salons Professionnels	1 000,00 €
Divers	1 000,00 €

Vote des résolutions pour l'exercice 2024

Projet de résolution n° 4 : Après sa présentation, les membres du Conseil d'Administration donne son approbation sur le plan d'actions et le budget prévisionnel 2024

Nombre de votants	22
Pour	22
Contre	0
Abstentions	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Projet de résolution n° 5 :

- Le Conseil d'Administration renouvelle la désignation d'un délégataire qui pourra signer au nom du délégant (Président), en sus de Luc Bourigault.
- Le Président, propose avec son accord, que Madame Bénédicte RATEL soit désignée en tant que délégataire.

Nombre de votants	22
Pour	22
Contre	0
Abstentions	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.